



BUREAU DE LA SFN

> Président :

Professeur Jean-Christophe ROZÉ
jean-christophe.roze@inserm.fr
Tél. : 06 25 92 58 45

> Vice-Présidente

Professeur Elsa KERMORVANT
elsa.kermorvant@aphp.fr
Tél. : 01 71 39 65 43

> Past-Président

Professeur Elie SALIBA
elie.saliba@univ-tours.fr
Tél. : 06 62 15 12 79

> Trésorier

Professeur Pascal BOILEAU
pboileau@chi-poissy-st-germain.fr
Tél. : 01 45 37 48 37

> Trésorier Adjoint

Professeur Delphine MITANCHEZ
delphine.mitanchez@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 47 92 51

> Secrétaire Général

Docteur Pascal BLOT
pascal.blot@ch-stdenis.fr
Tél. : 01 42 35 61 10

> Vice-Secrétaire

Professeur Alain BEUCHÉE
alain.beuchee@chu-rennes.fr
Tél. : 02 99 26 58 84

> Secrétaire Suppléante

Docteur Juliana PATKAÏ
juliana.patkaï@aphp.fr
Tél. : 01 58 41 36 45

COMMISSIONS

> Commission Communication

Professeur Alain BEUCHÉE
alain.beuchee@chu-rennes.fr

> Commission du Médicament

> Commission Scientifique

Professeur Cyril FLAMANT
cyril.flamant@chu-nantes.fr

> Commission Simulation et Réanimation en Salle de Naissance

Professeur Bernard GUILLOIS
guillois-b@chu-caen.fr

GROUPES DE TRAVAIL

> Groupe de Réflexion et d'Évaluation de l'Environnement des Nouveau-nés (GREEN)

Professeur Pierre KUHN
Pierre.Kuhn@chru-strasbourg.fr

> Groupe de Réflexion sur les Aspects Éthiques de la Périnatalogie (GRAEP)

Professeur Pierre-Henri JARREAU
pierre-henri.jarreau@aphp.fr

> Recommandations

> Pédiatrie en Maternité

Docteur Claire BOITHIAS
claire.boithias@bct.aphp.fr

> Actes Marqueurs et Niveaux de Soins

Rédacteur en chef de la publication :
Docteur Juliana PATKAÏ

SIÈGE SOCIAL

Service de Néonatalogie
CH Delafontaine, Saint-Denis

Association loi 1901 sans but lucratif
N° de Siret : 400 549 143 00032



Sommaire

Éditorial **P.1**

Troubles du neurodéveloppement
chez les enfants **P.2**

Ateliers SFN pour 2020 **P.3**

La SFN sur les réseaux sociaux **P.3**

Association Grossesse Santé
contre la pré-éclampsie **P.4**

Adhésion SFN pour 2020 **P.4**

Annonces Congrès **P.4**

Éditorial

La Société Française de Néonatalogie a renouvelé ses statuts, son Conseil d'Administration et son Bureau en Juin dernier. Maintenant les membres de la SFN élitent tous les 3 ans les membres du Bureau et du Conseil d'Administration. Les travaux seront menés par des commissions qui seront permanentes dans le temps et par des groupes de travail qui auront une mission dans un temps limité. Commissions et groupes de travail recevront une lettre de mission de la part du Bureau. Un appel à candidature pour participer et/ou coordonner ces travaux sera lancé. A l'issue de cet appel d'offre, le Bureau et le Conseil d'Administration désigneront un coordinateur pour chaque commission et groupe de travail.

Un certain nombre de commissions seront reconduites ou créées pour la durée du mandat :

- commission communication,
- commission du médicament,
- commission simulation et réanimation en salle de naissance.

Les groupes de travail GREEN, GRAEP et Pédiatrie en maternité continuent leurs travaux très importants pour l'évolution de nos pratiques. De nouveaux groupes de travail doivent être mis en place : groupe de travail sur la tarification et les actes marqueurs, groupe de travail sur les modalités d'évaluation de notre activité, en partenariat avec des chercheurs de l'INSERM et des représentants de la DREES. La Société Française de Néonatalogie doit également participer à des travaux communs avec d'autres sociétés savantes ou groupes de travail multi-professionnels. Ainsi, un travail en partenariat avec l'Association Nationale des Puériculteurs(rices) Diplômé(e)s et Étudiants (ANPDE) doit être mis en place pour faire évoluer la place des puériculteurs(rices) dans nos unités, et renforcer la qualité auprès des nouveau-nés requérant des soins hautement spécialisés.

Beaucoup d'unités sont en difficultés. La démographie, les nouvelles modalités d'exercice fragilisent les équipes et on observe des difficultés de fonctionnement dans des petites structures mais également dans de plus grosses structures : deux unités de type III en métropole sont actuellement en grandes difficultés, ainsi que très nombreuses structures de type IIa et IIb. Nous informons et devons encore informer les autorités de ces situations. Le nombre d'option de 3^{ème} cycle en Néonatalogie doit être augmenté pour faire face au défi démographique. Une réflexion sur les modalités d'exercices et de fonctionnement des équipes doit également être entreprise.

Un travail de la DGOS est en cours pour reformer le régime des autorisations en périnatalité. La SFN est extrêmement vigilante et a été force de proposition.

Le principal objectif de notre mandat de trois ans (2020-2022) est de rapprocher chacun des membres de la SFN, des membres du Conseil d'Administration et du Bureau. Notre objectif est de renforcer notre communauté en une vraie communauté d'intérêt autour de notre métier : soigner les nouveau-nés. Pour cela, nous utiliserons les nouveaux modes de communication via les réseaux sociaux et la SFN s'équipera d'un système simple de web-conférence. Des réunions mensuelles du Conseil d'Administration et du Bureau seront organisées en présentiel et en web-conférence.

Chacun des membres de la SFN est le bienvenu pour participer à ces travaux. Pour rejoindre l'un des groupes de travail ou l'une des commissions, il suffit de contacter le Bureau.

Je vous souhaite des JFRN passionnantes pour leur 25^{ème} anniversaire !

Jean-Christophe Rozé

Président de la Société Française de Néonatalogie

> Troubles du neurodéveloppement chez les enfants ayant un facteur de risque périnatal : repérage et orientation

Groupe de travail HAS - Elie Saliba

Ce thème de recommandation de bonne pratique (RBP) s'inscrit dans la stratégie nationale de santé pour 2018-2022 notamment dans son axe : « Améliorer le repérage et la prise en charge précoce des troubles et maladies de l'enfant ».

Les objectifs de cette recommandation de bonne pratique sont :

1. d'harmoniser les pratiques de repérage des troubles du neurodéveloppement (TND) entre 0 et 7 ans, au sein des réseaux de périnatalité, et par les professionnels de soins primaires en lien avec eux, chez les enfants définis ci-dessous,
2. d'optimiser le parcours de l'enfant et de sa famille, depuis l'identification des signes d'alerte d'un trouble du neurodéveloppement (TND) jusqu'à l'orientation vers une intervention précoce et/ou une équipe de diagnostic et de prise en charge de 2^{ème} ligne.

Cette recommandation vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs de risque de troubles neurodéveloppementaux en période prénatale et périnatale ?
- Quel est le suivi à mettre en place en fonction des facteurs de risque de TND ?
- Quels sont les signes d'appel d'un TND chez les enfants à risque de TND entre 0 et 7 ans ?
- Quels sont les tests standardisés de repérage d'un TND chez un enfant à risque de TND ?
- Quelle est l'orientation selon les résultats de la consultation dédiée ?
- Quelles sont les interventions en fonction du/des troubles repérés ?
- Comment organiser le parcours des enfants ayant un TND et de leur famille ?
- Comment annoncer le résultat du repérage de TND et informer les familles ?
- Quelle est l'information et la formation des professionnels et des familles ?

Enfants concernés :

Cette recommandation concerne tous les enfants entre 0 et 7 ans et leur famille, qui présentent un risque élevé de TND en raison d'un facteur bien identifié (constitutionnel, circonstanciel, environnemental) affectant la période périnatale (ante ou néonatale).

L'âge de 7 ans est retenu afin que soient prises en compte les premières années de scolarisation obligatoire et la fin de leur suivi à 6 ans par certaines structures de type CAMSP ou réseaux de santé.

Professionnels concernés :

- cette recommandation concerne principalement les professionnels exerçant en soins primaires ou au sein des structures de la petite enfance et de l'éducation nationale (1^{ère} ligne) médecins généralistes, pédiatres libéraux ou hospitaliers, médecins de PMI, affiliés ou non à un réseau de santé,
- professionnels de la petite enfance ou du secteur social (éducateurs, puéricultrices et auxiliaires puéricultrices, infirmières de PMI, maisons d'accueil maternel),
- professionnels de rééducation : masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes,
- médecins et infirmiers de l'Éducation nationale, en lien avec les professeurs des écoles et les enseignants référents.

Parmi les facteurs de risque de troubles du neurodéveloppement ont été retenus entre autres :

- la prématurité < à 37 semaines d'aménorrhée,
- les RCIU sévères,
- les anomalies de la croissance cérébrale,
- les encéphalopathies supposées hypoxo-ischémiques ayant une indication d'hypothermie thérapeutique,
- les accidents vasculaires cérébraux périnataux,
- des antécédents familiaux de TND sévères au premier degré,
- les infections congénitales symptomatiques,
- les cardiopathies congénitales complexes opérées,
- les expositions prénatales à un toxique majeur.

Les consultations de repérage des signes d'alerte de TND :

Lors de cette consultation, le médecin procèdera à la recherche des signes d'alerte de TND selon une grille établie. Des tests de repérage (questionnaires parentaux ou tests simples réalisables en consultation) sont proposés.

Interventions précoces :

Chez les enfants à risque de TND, il est proposé de débiter les interventions précoces à visée préventive dès la période néonatale d'hospitalisation et de les poursuivre lors du retour à domicile afin d'éviter toute rupture de soins.

Il est recommandé chez les enfants chez qui un TND est confirmé par l'examen clinique et les tests de repérage de débiter le plus précocement possible les interventions.

Il est recommandé que l'enfant soit adressé vers un professionnel paramédical et/ou un psychologue formé au neurodéveloppement pédiatrique.

Il est important que le rôle du médecin coordonnateur et/ou référent soit bien défini.

Le parcours d'un enfant à risque de TND et de sa famille seront présentés :

Ces recommandations étant cours de validation, les points importants seront présentés dans notre prochaine newsletter.

> Ateliers SFN pour 2020

Pascal Bolot

2 à 3 ateliers de formation sont organisés chaque année, ils se déroulent dans les locaux de la **Maison de la Réanimation à proximité de l'hôpital Saint Louis, 48 avenue Claude Vellefaux à PARIS.**

Divers sujets ont déjà été abordés tels que :

- > Les soins de développement (P. Kuhn et collègues du GREEN),
- > Les INBP (P. Boileau, R. Cohen, C. Gras Leguen),
- > La VNI (P.H. Jarreau, D. De Luca, J.C. Picaud),
- > L'hémodynamique néonatale (O. Brissaud, L. Storme, J.C. Rozé).

Ces ateliers sont très interactifs avec un enseignement théorique en matinée et un accompagnement à la pratique l'après-midi. Etant donné le succès de certains thèmes, le Conseil d'Administration de la SFN a suggéré que ceux-ci soient repropoés chaque année. C'est le cas notamment des thèmes **VNI et Hémodynamique.**

Ainsi, **l'atelier Hémodynamique présenté par O. Brissaud** sera de nouveau au programme le **vendredi 2 octobre 2020.**

2 autres dates sont prises pour 2020 et nous vous ferons savoir par le biais du site et de notre communication modernisée les thèmes retenus et les dates exactes. L'inscription se fera toujours par le biais du site de la SFN avec un montant de 120 € pour les non adhérents et de 80 € pour les adhérents.

Donc n'hésitez pas à adhérer, le montant de la cotisation n'est que de 50 € !! et venez nombreux à ces journées de formation.



Informations et inscriptions > www.societe-francaise-neonatalogie.fr

> Retrouvez la SFN sur les réseaux sociaux

Rejoignez nos communautés sur

LinkedIn

Twitter

Facebook

Instagram

Vous y trouverez :

- > une veille réglementaire et bibliographique,
- > des positions de la SFN
- > les événements organisés.

N'hésitez pas à partager, réagir et échanger !

A bientôt !

www.societe-francaise-neonatalogie.fr



@SFneonatalogie



@SFneonatalogie



/SFneonatalogie



/societe-francaise-de-neonatalogie



> Association Grossesse Santé contre la pré-éclampsie



L'association de patientes Grossesse Santé contre la pré-éclampsie vient de se créer.

Ses missions : informer et soutenir les mamans sur cette pathologie et ses signes précurseurs, sur le risque de récurrence et les risques cardiovasculaires à terme, et soutenir la recherche.

N'hésitez pas à rediriger vos patientes vers leur site www.grossesse-sante.org ou leur page Facebook www.facebook.com/grossessesantecontrelapreeclampsie

> Adhésion SFN pour 2020 : www.societe-francaise-neonatalogie.fr

Pour le renouvellement ou votre adhésion, souscrivez en ligne en complétant le questionnaire dans la partie « **Devenir Adhèrent** » et procédez au règlement par carte bancaire.

> Annonces Congrès : save the date!

